

# Les chasseurs insulaires réunis en assemblée générale à Corte

Si les évolutions législatives liées à la détention d'armes ont été largement abordées lors de cette rencontre - en plus des impératifs administratifs obligatoires de toute association - Paul-Joseph Ettori, président de la fédération régionale et président des chasseurs de Corse-du-Sud, a rappelé que le sujet phare de la journée se devait d'être la réforme, qui devrait faire bouger les lignes de toute part. "L'idée est de rendre la chasse plus accessible, aux jeunes notamment. Au niveau environnemental, nous sommes les vrais écologues, assure-t-il. Nous n'attendons personne pour mettre en place les mesures qui s'imposent pour préserver la biodiversité."

Prônant une gestion régionale, Paul-Joseph Ettori retrace : "Nous avons rencontré à plusieurs reprises le président de l'Assemblée de Corse et le président du Conseil exécutif, mais le blocage se situe au niveau du gouvernement, car la décision de nous octroyer la possibilité de gérer nous-même la chasse est sans cesse reportée."

Il souligne également le fait qu'au niveau national, les chasseurs représentent 2% de la population, pour deux milliards annuels injectés dans l'économie. "En Corse, le taux de chasseurs s'élève à 4% de la population. Les premiers résultats de l'étude réalisée par des étudiants de l'Université de Corse prouvent qu'il y a un impact très important dans le rural. Nous n'avons pas en-



Réunis hier en assemblée générale, les chasseurs de toute la Corse ont notamment abordé la question de la réforme de leur discipline.

/PHOTOS JEAN NOT FILIPPI

core chiffré le nombre de millions d'euros que cela rapporte mais en tout état de cause, il y a des emplois directs et d'autres induits par cette activité, insiste-t-il. Nous avons envoyé près de 700 questionnaires et nous avons obtenu plus de 500 retours à ces documents que nous avons choisi de conserver anonymes. Nous avons en effet voulu respecter la volonté des chasseurs de ne pas divulguer les dépenses qu'ils effectuent. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que c'est une économie florissante."

## Les sangliers en question

Un constat positif qui ne permet toutefois pas d'occulter de sombres perspectives. Conscient du souci qui se pose sur les populations des sangliers qui diminuent, il re-

connait que "les premiers échos ne sont pas brillants. En moyenne montagne, il n'y a plus beaucoup de bêtes noires car elles se déplacent vers des zones bien définies. Pour autant, nous pouvons parler de concentration mais certainement pas de surpopulation car c'est très localisé".

Avec inquiétude, il analyse les difficultés ressenties par certains amateurs de battue, contraints de se séparer de leurs chiens à cause de la présence de cerfs sur leurs territoires. "Sachant que cet animal est classé, il n'est pas possible de le chasser. Mais si les gens en arrivent à se séparer de leurs chiens, il faut s'inquiéter car 90% des chasseurs corses vont au sanglier. Si cette pratique périclète, les ventes de permis vont s'effondrer et les fédérations seront obligées de capituler."

M.-A.I